

CONCOURS DE COMPOSITION

L'INÉDIT 2020



PRÉAMBULE

- Le festival *L'Inédit* a pour vocation la création et la diffusion de la musique vocale contemporaine.
- Chaque année *L'Inédit* alterne un concours de composition, puis un festival de musique sacrée contemporaine, à l'occasion duquel sont invités un compositeur de renommée internationale et plusieurs chœurs européens.
- C'est dans le cadre de ce festival que sont interprétées pour leur première diffusion, les œuvres primées lors du concours de composition précédent.

ORGANISATEURS

- Festival *L'Inédit* Rouen
- Diocèse de Rouen
- En partenariat avec :
 - la Maîtrise & Chœurs St Evode de Rouen.
 - Ecole / collège Sainte-Marie de Rouen

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le concours est destiné à tous les étudiants en composition, jeunes compositeurs et compositeurs confirmés.
- Présentation d'une à trois œuvres non encore créées (ni publiées, ni interprétées en public, et n'ayant fait l'objet d'aucun prix).
- Compositeurs de toute nationalité
- Les organisateurs se réservent les droits de première diffusion, à l'occasion du Festival *L'Inédit*.

OEUVRES

- Offertoire pour chœur mixte à 4 voix avec accompagnement d'orgue.
- Langue : français (texte au choix parmi ceux qui sont proposés en annexe ou bien à la libre inspiration du compositeur dans l'esprit de l'offertoire).
- Souhait du jury : 1 antienne harmonisée à la façon d'un choral qui revienne à plusieurs reprises dans l'œuvre.
- Durée : 6 minutes environ avec possibilité de raccourcir pour ajuster à l'action liturgique.

DROITS D'INSCRIPTION

- 30 € - à envoyer à l'adresse suivante :

Concours de composition « *L'Inédit* »
3 rue St Romain – 76000 ROUEN FRANCE

REMISE DES OEUVRES

L'inscription deviendra définitive après réception des éléments suivants :

- Enveloppe générale comprenant :
- Œuvre(s) en 5 exemplaires, ANONYMES, avec signe ou code distinctif sur chaque exemplaire
- Seconde enveloppe cachetée, reprenant ce même signe ou code distinctif sur le devant, et contenant les informations suivantes :
 - ⇒ Nom, prénom du compositeur
 - ⇒ Date et lieu de naissance
 - ⇒ Nationalité
 - ⇒ Adresse, téléphone, fax et/ou e-mail
 - ⇒ Titre de la composition
 - ⇒ Attestation sur l'honneur que l'œuvre n'a jamais été interprétée, ni publiée, ni primée à aucun autre concours.
- Envoi des plis à l'adresse suivante :

Concours de composition reprenant ce même signe distinctif sur le devant et contenant les informations suivantes :

L'Inédit 2020

3 rue St Romain – 76000 ROUEN

Délais : lundi 30 mars 2020, cachet de la poste faisant foi.

DÉROULEMENT DU JURY DE CONCOURS

Les membres du jury se réuniront entre le 2 et le 4 avril 2020 afin d'étudier les compositions reçues anonymement et répondant aux critères énoncés au présent règlement.

Seul le lauréat sera informé du résultat qui sera par ailleurs affiché sur la page du Festival *L'Inédit* du site Internet de Saint Evode (www.saint-evode.com) dès le 5 avril 2020.

PRIX

- Le *Prix de l'Archevêque de Rouen* d'un montant de 1 000 € sera remis au compositeur de l'œuvre retenue.
- autres prix éventuels (sous réserve)

DROITS

- L'œuvre primée demeure la pleine et entière propriété de son auteur qui s'engage cependant par l'acceptation même de ce règlement de concours, à ne pas la diffuser et l'interpréter **AVANT** sa première diffusion dans le cadre du Festival *L'Inédit*.
- L'œuvre sera créée lors du concert de gala du festival l'Inédit 2021 par l'ensemble des chœurs du festival.
- La Maîtrise Saint-Evode se réserve le droit d'interpréter également les œuvres qu'elle aura reçues dans le cadre de ce concours et qui n'auront pas été primées sauf indication contraire du compositeur.
- Le jury se réserve le droit de ne pas décerner le prix.
- Le présent règlement est réputé accepté par les concurrents, par le fait même de remettre leur candidature lors de l'inscription.

Les envois ne seront pas retournés à leur expéditeur.